La condamnation d'une femme originaire de Wattrelos qui, par jalousie, tua son amant

On s'a par oublié . e le 9 mai dernier, les jurés de la Seine, après avoir condamné à 5 ans de réclusion une femme qui avait, dans un accès de jalousie, tué son jeune amant (Mme Julia. le Roussiaux née Briffault, à Wattrelos (Nord), coiffeuse, 21, rue Beaubourg, qui tira 2 coups de revolver sur le coiffeur Jean Farcesi, surnéent un recours de grâce en faveur de la condamnée.

L'avocat général Carrive, qui reçut le vœu des jurés de la Seine prit en considération ce que les jurés faisaient ressortir : Mme Julienne Roussiaux, s'était tiré une balle de revolver après avoir tué son amant et cette balle que l'on n'avait pu extraire, met toujours sa vie en danger. Bien mieux, elle ne peut pas subir le régime de la détention et le Dr Paul, médecin légiste, avait laissé entendre à l'audience que Mme Roussiaux ne pouvait être détenue que dans une maison de santé. D'autre part, les jurés de la Seine n'avaient pas caché leur étonnement du résultat de leur verdict. Ils n'auraient pas voulu condamner Mme Roussiaux à la réclusion mais à une peine de prison avec sursis.

Hier après-midi, conformément au vœu du jury et à l'engagement pris par l'avocat général Carrive, le Dr Paul, médecin légiste a été commis par l'avocat général Siramy, chargé de la section criminelle du Parquet, pour examiner si l'état de santé de Julienne Roussiaux est compatible avec son maintien en prison. Au cas où le Dr Paul estimerait que Mme Roussiaux ne peut supporter la détention, M. l'avocat général Sérams prendrait aussitôt l'initiative d'un recours en grâce en faveur de la meurtrière par jalousie.

L'inquiétante disparition d'un marchand de journaux de Mouvaux

On nous informe de la subite disparition d'un marchand de journaux, M. Vandenhende Maurice, âgé de 28 ans, demeurant 19, rue Kléber à Mouvaux.

Des ouvriers prétendent l'avoir vu à Croix-Wasquehal, non loin des Produits Chimiques de la Compagnie de Saint-Gobain, jetant dans le canal de Roubaix sa bicyclette et sa musette. On ne l'a plus aperçu depuis.

Un cantonnier dit avoir vu un homme répondant au signalement se diriger de Wasquehal vers Croix, mais la s'arrêtent les renseignements que l'on a. Le disparu était sujet à de fréquents accès de fièvre paludéenne contractée au Maroc ce qui le rendait souvent de caractère bizarre et difficile.

Sa famille ne comprend aucunement son geste.

Des malfaiteurs ont tenté de pénétrer dans le tombeau de la famille Pams, à Port-Vendres

Au moment où M. Farmet, fondé de pouvoirs de la Maison Bardou, procédait à Port-Vendres, à l'ouverture du caveau de la famille Pams, où sera inhumé l'ancien ministre, il constata que la sépulture avait été violée. La porte était fracturée. Une cloison avait été perforée pour livrer passage au corps d'une homme, dans le tombeau où se trouvaient les cercueils du père, de la mère et de la première femme de M. Jules Pams. Seul, le cercueil de la défunte portait les traces d'effraction. Un tiers-point avait été brisé dans le bois et plusieurs boulons avaient été devissés, mais les scellés sont intacts et le malfaiteur, pour cause inconnue, ne semble pas avoir pu arriver à ses fins, qui étaient de s'emparer des bijoux de la défunte.

Une camionnette a capoté : un tué ; quatre blessés

Une camionnette transportant cinq personnes a capoté à Valence à la suite d'un faux virage. Un des occupants a été tué sur le coup. Les quatre autres ont été très grièvement blessés.

L'Association des Grands Ports Français a visité, hier, les installations du port de Londres

La Commission d'études de l'Association des grands ports français et des Chambres de commerce maritimes, poursuivant ses voyages d'études, a visité les installations du port de Londres, île Tilbury jusqu'au pont de la Tour.

Avant le départ de la commission, au cours de la dernière séance de l'Association des grands ports français, tenue sous la présidence de M. Brindeau, sénateur, président de la Commission d'études de la marine marchande, des conférences particulièrement intéressantes ont été faites sur le port de Liverpool par M. Villiam Brodie, ancien ingénieur, et sur le port de Newtastle et la Tyne par M. Hindmarsh, ingénieur du chef, et par M. Girdlestone, professeur à l'Université, Dr Durharam.

Le terrible coup de grisou dans une mine de Silésie

Selon le « Berliner Tageblatt », le nombre des mineurs tués dans la mine Concordia s'élève à neuf, celui des blessés à trois.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 14 mai 1930

Soleil : Lever à 4 h 13 ; coucher à 19 h. 22.
Lune : Lever à 21 h. 50 ; coucher à 4 h. 45.
Aujourd'hui : St-Boniface. Demain : Ste-Denise.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 13 mai 1930 à 18 heures :

Baromètre : 757 mil. - baisse depuis la veille à 18 heures : 1 mil.

Thermomètre : Fronde : 13.2 ; minima : 8.7 atteint à 6 h. ; maxima : 14.3 atteint à 17 h. 30.

Etat hygrométrique : 93 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 8 mil 4 ; Direction du vent : Sud ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du Ciel : couvert.

Temps probable pour mercredi : doux, quelques pluies.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Situation sans grand changement ; ciel généralement couvert avec pluie intermittente ; vent Sud-Ouest ou Ouest 8 à 9 m. Minimum stationnaire.

MARIAGE. — On annonce le prochain mariage de Mlle Jacqueline Legraud, petite-fille de notre excellent confrère M. Henri Langlais, directeur de la « Dépêche », président de l'Association Professionnelle des journalistes du Nord, fille de Mme Gustave Legrand, avec M. Jean-Marie Desombre, fils de M. Henri Desombre, ancien président du Tribunal de Commerce de Lille, et de Madame.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité le mardi 27 mai, à 11 h., en l'église Saint-Maurice, à Lille.

Roubaix

BUREAUX 45, Rue de la Gare (Teléph. 9-61) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

ENTRE TRAM ET AUTO

Hier, vers 11 h. une camionnette automobile de la teinturerie Fastenakels et Fisl à Wattrelos conduite par le chauffeur Henri Vandenbuicke, demeurant 52 rue de l'Epiette à Wattrelos, venant du Contour Saint-Martin, débouchait Grande Place. Au même moment un tramway B de la ligne Herseaux piloté par le wattman Albert Carette, passait devant le Contour Saint-Martin.

Le chauffeur Carette bloqua immédiatement ses freins pour arrêter son véhicule, mais, entraîné par la déclivité de la chaussée, la camionnette vint donner contre le tramway. Par suite du choc, des dégâts matériels ont été occasionnés aux deux véhicules.

M. Walter, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête pour établir les responsabilités.

UN BAIN FROID

Au cours de la journée d'hier, le nommé Jules Carrier, 35 ans, demeurant à Wattrelos, rue de la Lys, roulait à bicyclette sur le berge du canal quai d'Anvers, fortement délrempé par les pluies récentes, le sol se trouve en mauvais état et rend la circulation difficile. Soudain, à la suite d'un dérapage, le cycliste perdit le contrôle de sa direction et tomba dans le canal.

Heureusement, la chute fut entendue par le marinier de la péniche « Albrigh », M. Edouard Carron, âgé de 27 ans, qui se porta aussitôt au secours du malheureux qui se débattait dans l'élément liquide. Il parvint à le retirer assez facilement de sa position plus que critique et le transporta ensuite dans une maison voisine où il reçut les soins que nécessitait son état.

Quand il fut complètement remis de son émotion, Carrier regagna son domicile par ses propres moyens.

POURQUOI PAYER COMPTANT

quand vous pouvez acheter directement votre mobilier, voiture d'enfant, cuisinière, couverture payables en 6, 9 et 12 mois, chez Gervais LEFEBVRE, 27, rue de Blanchemaille, ROUBAIX

Ne pas confondre avec des maisons de crédit

—: Discrétion :—

UNE FETE CHEZ LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

En vue de fêter son millième sociétaire, la Société Amicale des Médaillés du Travail organise pour dimanche prochain 18 mai, une grande manifestation dont le programme a été composé comme suit :

1. Réunion générale, à 10 h., salle du Casino, Grande-Rue ; 2. Séance artistique avec le concours de la Grande Fanfare et du Chœur Mixte de Roubaix, sous la direction de M. Albert Duhamel ; 3. A 13 h., banquet dans la salle des Fêtes de la rue de l'Hospice.

LA GRANDE SOIREE DE GALA & LA GRANDE MENAGERIE FRANÇAISE AU PROFIT DE LA CAISSE DE SECOURS DES MUTILES

Vendredi 16 courant aura lieu une grande séance qui est appelé à obtenir un grand succès.

C'est à cette séance qu'on verra M. Albert Dhollander, ex-acrobate antipaniste rentrer dans la cage des lions pour prendre une coupe de champagne avec le dompteur.

Les tickets sont en vente au Foyer du Mutilé 3 rue l'Espérance.

A LA MAISON BLEUE

32 PLACE NOUVELLE AVENTURE. LILLE

ROBES, MANTEAUX

Dernières créations

COURS DU MARCHÉ DE LA LAINE PEIGNÉE — TYPE UNIQUE

Nous donnons dans l'ordre les quantités, le mois le prix payé :

2.500, septembre 32.50 ; 2.500, décembre, 32.50 ; 2.500, mars, 32.50 ; 2.500, juillet, 32.40 ; 2.500, octobre, 32.60 ; 5.000, août, 32.60 ; 2.500, septembre, 32.60.

Janvier, 32.50, v. 32.50 ; février, 32.10, v. 32.50 ; mars, 32.10, v. 32.50 ; mai, 32, a. 40 ; juin, 32, a. 40, v. 32.40 ; juillet, 32, a. 40 ; août, 32, a. 60, v. 32.50 ; septembre, 32, a. 60, v. 32.50 ; octobre, 32, a. 60, v. 32.40 ; novembre, 32, a. 60, v. 32.50 ; décembre, 32, a. 50, v. 32.50.

Sociétés et comités

LES « CROIX DE FEU » (Section de Roubaix). — La Commission rappelle la manifestation du 18 mai : Bénédiction du fanion de la section de Lille.

Programme de la journée. — 9 h. 30 : Rassemblement au siège, 111, rue Nationale, des délégations chargées du dépôt des gerbes aux monuments Louise de Bettignies et Fusillés Lillois.

10 h. 45 : Réunion des Croix de Feu au siège de la Société « Café du Boulevard, 111, rue Nationale.

11 h. 15 : Rassemblement des drapeaux et des sociétés au siège, 111, rue Nationale « Café du Boulevard ».

11 h. 30 : Départ en cortège pour le dépôt d'une gerbe au monument aux morts puis à l'église Saint-Maurice où à midi, sera célébré la messe suivie de la bénédiction du drapeau.

A l'issue de la cérémonie religieuse, le cortège se rendra salle Desrueles, rue de Tenremonde, où sera servis les vins d'honneur.

14 heures : Un banquet suivi de sauterie, sera servi salle Desrueles, rue de Tenremonde.

AUX ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Il est rappelé aux anciens militaires belges habitant la région qu'ils sont tenus de faire parvenir au Commandant de la gendarmerie de leur canton, et pour le 10 juin au plus tard un certificat de présence pour être exemptés de la revue.

L'omission de cette formalité les expose à un rappel pour une période de huit jours.

Afin d'éviter toute perte de temps aux intéressés, la Fédération des Combattants belges de Roubaix organise une permanence spéciale pour la délivrance de ces certificats tous les soirs de 6 h. 30 à 8 h. du 15 mai au 6 juin, au siège, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

A.C. DES 162e et 362e R. I. — Dimanche 18 mai, réunion générale, au siège, 72, rue de l'Hôpital Militaire, à 11 h. En vue de la fête du Xe anniversaire de la fondation de l'Amicale, la commission invite tous les anciens des 162e et 362e, habitant Lille, Roubaix, Tourcoing et environs, à assister à cette réunion : le meilleur accueil leur est réservé. Pour tous renseignements, s'adresser en écrire au secrétaire, M. G. Inglebert, 23, rue Druelle, à Lille.

AMICALE ERNEST LEGOUVE, RUE DE SOUBISE. — Les anciennes élèves de l'école se sont réunies dimanche et ont nommé leur comité définitif. Les amicalistes suivantes ont été élues : présidente, Adrienne Desuter ; vice-présidente, Aline Lekens ; secrétaire, Suanne Lernould ; trésorière, Suzanne Darpe ; commissaires, Georgette Darpe, Marie Christiaens, Marthe Simon et Simone Vanrenterghem. Une réunion aura lieu à l'école le mardi 13 mai, à 7 h. (choix du costume pour la fête du 25 mai).

ETAT CIVIL

Naissances : Robert Geerolf, rue de Toulouse, cour Masuret 4. — Jeanne Herkenrath, rue et cité de Tunis 14. — Robert Demouveaux, de Wasquehal, Bd de la République 75. — Jean Herkenrath, rue Pierre Motte 45. — Suzanne Fauvarque, Bd Montesquieu 5. — Evelyne Leroy, de Marcq-en-Barœul Bd de Cambrai 60.

Publications : Jules Lonward, mécanicien-ajusteur, rue des 7 Ponts, cour Saint-Antoine 6 et Lucie Delporte, modiste à Tourcoing. — Alphonse Chirlaux, chef magasinier, rue St-Laurent 22 et Marthe Fossaert, lingère, à Mouvaux. — Georges Dransart, mécanicien, rue J.-Guesde imp. St Louis 33 et Jenny Lourme, cuisinière à Burbure. — Henri Provot, boulanger-pâtissier, rue de France 107 cour Bossut 1 et Irma Lespagnol, dévideuse, rue Marc Seguin 1. — Marcel Divlier, menuisier à Lys et Madeleine Thyry, soigneuse, rue de Bouvines 55.

L'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, 21 bis, Gde-Rue, ROUBAIX, Meuble bien, gd choix, Vente directe

— Emile Tonneau, électricien, rue Hellmann 67 et Suzanne Cavelier, piqurière, Bd Montesquieu 10. — Daniel Vanquaethem, employé rue Salomon de Caus 13 et Marie Delescluse, piqurière, rue de la Perche, cour Saint-Pierre 3.

Décès : Marie Barbieux, 36 ans, épouse De Raedt, Place Carnot 12. — Léon Theeten, 71 ans, Bd Lacordaire 22. — Marie Mestdagh, 72 ans, rue des Longues-Haies 223, cour Verkindere 4. — Aurélio Leiay, 25 ans, épouse Liévens, rue de l'Hospice, 3. — Victor Mahieu, 61 ans, rue de Lannoy, 290, cour Remmery 8.

A LA COQUETTE

106, Rue Léon-Gambetta, LILLE

TOUTES DERNIERES CREATIONS EN ROBES ET MANTEAUX

WATTRELOS

LA MAIN DANS LE METIER. — La nommée Hélène Schrouters, 18 ans, soigneuse, place du Progrès, 25, à Roubaix, occupée aux Filatures Prouvost et Cie, « La Lainière de Roubaix », au cours de son travail, a eu la main prise dans les buffles de son métier. M. le docteur Bauwin lui a prescrit un repos de trois semaines.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 15 mai, séances de consultations de nourrissons à 9 h. à l'école de filles de la rue de Tourcoing et à 14 h. 30 à l'école de garçons de la rue de la Baillerie.

AU GROUPE DES SERVEURS. — Jeudi 15 courant, à 19 h. 30, au siège, café Delcroix, 15, Grand'Place, réunion générale. Présence indispensable pour : Camille Blain, Noël, Louis Duhamel.

A LA FANFARE ACCORDEONISTE « L'AVENIR » Mercredi 14 mai, répétition partielle, Solfège par le chef, M. F. Desobrie accordéon par M. Louis Codron. Vendredi à 19 h. 30, répétition générale.

ETAT CIVIL. — *Naissances* : Jacques Tieghem, sentier de l'Avelin, 58 ; Arthur Plovie, rue Paule, 22 ; Yvonne De Brouwere, rue du Château-d'Or, 22.

Publications : Albert Heuls, camionneur à Wattrelos et Rosalie Hespel, soigneuse, à Mouscron ; Elie Kolebuch, mineur à Lens et Catherine osterews, doubleuse, rue du Mont-à-Leux, 22 ; René Lebion, bonnetier, rue Couteau, 50 et Rosa Masselus, employée, rue Hoche, 58 bis, à Roubaix ; Alix Delmotte, garçon brasseur, rue des Champs, cité Lefebvre, 18 et Henriette Derudder, encaisseuse, rue des Récollets, cour Georges 12 à Roubaix ; Jules Baepzeedt, tisserand, rue Jules-Guesde, 167-14 et Germaine Allemeersch, tisserande, rue Cugnot, 22, à Roubaix.

CROIX

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la C.I.M.A., une fileuse, Vancampuf élie, 31 ans, demeurant à Wasquehal, 18, avenue Hannart, a eu le doigt pris dans un métier. Arrachement extrémité index gauche, amputation deux phalanges, 30 jours de repos.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain jeudi à 15 heures, école Maternelle Kléber, docteur Bathlat.

ETAT CIVIL. — **Décès** : Thérin Coralie, 73 ans, femme Anseele, 25, rue A.-France ; Lecomte Clémence, 68 ans, 120, rue de Tourcoing.

WASQUEHAL

UN AMATEUR DE CHRYSANTHEMES. — Le journalier Charles Dété, âgé de 29 ans, demeurant à Wasquehal, rue du Moulinel, s'est introduit nuitamment dans l'établissement de M. Masure, sentier de l'Allumette et y déroba environ 150 plantes de chrysanthèmes, le tout évalué 450 fr. Grâce à certains indices, le voleur fut facilement appréhendé par le garde champêtre Viseur. Amené devant M. Maurice, commissaire de police, Dété qui est un récidiviste, ne fit aucune difficulté pour avouer son larcin, mais n'a pu ou voulu indiquer la destination qu'il avait donnée aux chrysanthèmes. Charles Dété a été conduit au Parquet de Lille dans la matinée de mardi.

EXCURSION EN BELGIQUE DES A. C. DU CAPREAU. — Dimanche 27 juillet (fête des Fabricants) excursion en Belgique. Départ par Bruges, Blankenberghe et Knocke-sur-Mer ; retour par Ostende et Moëre où les excursionnistes pourront voir le fameux canon de Leugenboom. Prix de l'excursion : 30 fr. Le nombre de places étant strictement limité, les amateurs ont tout intérêt à se faire inscrire au siège, café Smeesters, rue Louise-Michel, le plus tôt possible.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le percepteur se rendra à la Mairie aujourd'hui mercredi de 14 h. 30 à 16 heures pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les divers mandats ainsi que les allocations mensuelles aux vieillards, retraites ouvrières, primes d'allaitement et aux femmes en couches, secours temporaires aux filles-mères, allocations militaires, etc.

M. Fauvergue, contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie le même jour aux mêmes heures pour recevoir les contribuables.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi à 15 h., consultation des nourrissons à la salle des Fêtes de la Mairie.

VACCINATIONS ANTIVARIOLIQUES. — Demain jeudi auront lieu les séances obligatoires de vaccinations antivariolliques. A la Mairie à partir de 8 h. 30 ; à l'école maternelle du Capreau à partir de 10 h. 30 ; la révision le jeudi suivant aux mêmes heures.

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Demain jeudi, de 9 h. à 11 h. et de 14 à 16 h., paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires au débit de tabacs, 99, rue de Tourcoing, pour les commerçants payant mensuellement.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Yolande Loridant, cité Laboureuse, 9 ; Jeannine Morlighem, cité La Paix, 15 ; Francis Plays, rue Philippe-le-Bon, 13.

HEM

LA MAISON DECLERCQ FETE SES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Treize collaborateurs de la maison Declercq frères, teinturiers-apprêteurs à Hem, ont reçu récemment la médaille d'honneur du Travail. Ce sont : Mme Farvaque, née Louise Dal ; MM. Henri Dehuvyne, âgé de 86 ans, en service depuis un demi-siècle ; Dubus Louis, Dubus Oscar, Farvaque Paul, Dal Emile, Vincent Florin, Paul Dufermont, Clotaire Pau, Paul Lesaffre, Charles Hespel, Jules Pau et Charles Ringot, nommé récemment officier d'Académie.

Les promus furent semedi l'objet d'une chaude manifestation de sympathie, de la part de leurs camarades de travail qui leur remirent maintes gerbes de fleurs avec force accolades et vivats.

Au nom de MM. Oswald, Paul Declercq et de leurs familles, ce dernier prononça une délicate allocution qui trouve le chemin de tous les cœurs. M. Paul Declercq exprime éloquemment la joie commune de voir tant de fidèles collaborateurs à l'honneur. Avec une émotion qui gagna l'assistance, il fit un retour sur le passé et apporta la note familiale en rappelant le doux souvenir de maman Declercq « grand-mère » qui fut pour tous l'incarnation de la bonté.

Au nom de ses collaborateurs et amis, M. Charles Ringot remercie les patrons et le personnel de l'honneur qui était fait à ses camarades de promotion et donna aux uns et aux autres l'assurance d'un dévouement sans relâche et d'une amitié toujours fidèle.

La fête se poursuivit ensuite dans l'intimité cordiale. Lundi, tout le personnel de l'usine eut congé payé, tandis que les médaillés recevaient sous enveloppe, le plus agréable souvenir de la fête et de leurs patrons.

Tourcoing

BUREAUX : Provisoirement rue Desurmont, 8, à TOURCOING

Téléphone de jour : 9.85 à Tourcoing

(Téléphone de nuit : 9.51 à Roubaix, bureaux de « l'Egalité de Roubaix-Tourcoing »

DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce a tenu ses assises mensuelles à la Bourse, place Charles-Roussel, le 9 mai 1930. Voici les délibérations qu'elle a été appelée à prendre :

Protection des Vins français. — La Chambre de Commerce a eu l'occasion de signaler aux Pouvoirs publics les graves inconvénients que pouvait occasionner pour l'ensemble de l'industrie française, les mesures de protection excessive accordées à l'industrie viticole.

La Chambre a souligné le danger certain de voir les Gouvernements étrangers prendre des mesures de représaille au détriment des industries textiles françaises.

Retenant l'assurance donnée par M. le Président du Conseil, la Chambre de Commerce de Tourcing émet le vœu que le Gouvernement prenne toutes dispositions utiles en cette manière pour assurer le respect du principe de l'unité nationale.

Statut économique de la Sarre. — La Chambre, confirmant ses précédentes délibérations, en prévision des négociations que le Gouvernement pourrait entreprendre prochainement pour régler le statut politique de la Sarre, demande instamment qu'en toute éventualité, aucune modification ne soit apportée au statut économique de la Sarre, tel qu'il a été établi par le Traité de Versailles.

Ce traité a formellement édicté que ce statut économique serait maintenu jusqu'en 1935. Fortes de cette assurance, l'industrie, la finance et le commerce français ont fait de grands efforts pour prendre place sur le marché sarrois. Il serait suprêmement injuste de supprimer le moyen de poursuivre cette activité dans le moment même où elle va porter ses fruits.

Aussi la Chambre de Commerce estime de son devoir d'appeler l'attention du Gouvernement français sur la nécessité de respecter l'engagement qu'il a pris vis-à-vis des industriels et commerçants français de leur assurer un statut économique favorable, dans les territoires de la Sarre, jusqu'en 1935.

Elle rappelle que les participations françaises industrielles en Sarre, sont estimées à 1.750 millions de francs, que d'autre part, le Commerce française réalise dans la Sarre un minimum de deux milliards de francs de ventes par an (dont 245 millions de textiles).

Il est d'évidence que le maintien de cette activité en Sarre, est conditionné par la maintien du privilège douanier institué par le Traité de Versailles.

En frustrer prématurément l'industrie et le commerce français par des négociations imprévues, serait évidemment leur causer un préjudice injustifié.

Assurances sociales. — La Chambre, après étude de la loi du 30 avril 1930 rectifiant la loi du 5 avril 1928, confirmant ses précédentes délibérations où elle proclamait l'excellence du principe même de l'institution des Assurances sociales.

Exprime cependant le regret que le Parlement, dans sa hâte injustifiée de légiférer sur une matière d'aussi primordiale importance que les assurances sociales, n'ait pu tenir compte des suggestions qui lui avaient été présentées par les dirigeants autorisés du commerce et de l'industrie;

Emet le vœu qu'au cours de l'application de la loi sur les Assurances sociales, sa révision soit entreprise et réalisée suivant les suggestions des groupements économiques, au fur et à mesure qu'à l'usage ses erreurs et ses imperfections apparaîtront de façon certaine.

Aérodrome de Ronchin. — M. Augustin Masquilier a rendu compte à la Chambre de Commerce des mesures discutées, lors de la récente visite de M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, à la Chambre de Commerce de Lille, en vue de l'organisation de l'Aérodrome de Ronchin,

La Chambre de Commerce de Tourcoing, à ce propos, a rappelé qu'elle avait donné son adhésion à l'installation de l'aérogare sur le territoire de Ronchin à la condition formelle qu'un boulevard fut créé pour relier directement en dehors de la ville de Lille, le boulevard de Tourcoing et Roubaix au champ d'aviation ; étant entendu que les travaux d'établissement de ce boulevard feraient partie inhérente des travaux d'installation de l'aérogare et seraient entrepris en même temps qu'eux.

LES VIOLENTS ET LES IVROGNES

La police a dressé plusieurs procès-verbaux pour ivresse publique aux nommée Désiré L., 52 ans, tisserand, demeurant 45, rue Desur-

DERNIÈRE HEURE

PAR NOTRE FIL SPECIAL ET PAR T.S.F.

M. G. Doumergue est rentré en France

Il a débarqué hier à Marseille et il arrivera à Paris ce matin

La traversée de la division présidentielle a été favorisée, au moins dans sa plus grande partie, par un temps magnifique et une mer particulièrement belle.

A une vingtaine de kilomètres de la côte d'Oran, attendait, marchant à vitesse ralentie, toute l'escadre de la Méditerranée rangée en ligne à droite, les torpilleurs et sous-marins à gauche, les gros bâtiments « La Provence », « La Bretagne », « Le Paris », « Le Bearn », en tête, précédant les contre-torpilleurs.

Lorsque le « Duquesne » est arrivé à la hauteur de l'escadre, tous les bâtiments ont tiré des salves et rendu les honneurs réglementaires.

Pendant une demi-heure l'escadre, réglant sa marche sur celle du « Duquesne », a escorté le président. Puis, sur un ordre donné, elle s'est écartée de la division en formant un grand arc de cercle pour regagner les côtes d'Afrique où, dans quelques jours, elle va se livrer à d'importantes manœuvres.

Après le dîner, le président a regardé pendant plusieurs heures, avec intérêt, les exercices de projecteurs et de signaux lumineux auxquels se sont livrés le « Duquesne », le « Suffren » et le « Colbert ».

Hier, vers 13 heures, le mistral a commencé à se faire légèrement sentir et la mer, jusqu'alors calme comme un lac, s'est quelque peu agitée et la houle est devenue un peu forte.

A 17 heures, devait être lancé par catapulte un avion par chacun des bâtiments de la division et les trois aviateurs, appartenant à l'armée navale, devait gagner Hyères, mais le vent et l'état de la mer rendaient le lancement quelque peu difficile et M. Gaston Doumergue a exprimé le désir que l'opération ne fut pas tentée.

La division a poursuivi sa route avec une régularité absolue et est arrivée à 17 h. 20 en vue de la terre. Une heure après, elle entrait dans le port de Marseille.

Le président, qui était accoudé à la rambarde, a invité les autorités à monter à bord. Le préfet, le général et les amiraux ont donc gravi l'échelle et salué le président. Puis, M. Doumergue a pris terre et est monté ensuite dans son wagon-salon.

A 18 heures, le train s'est mis en marche, tandis que les Sénégalais présentaient les armes. Debout, devant la fenêtre du wagon-salon, M. G. Dumergue salua aimablement.

Un arrêt du train présidentiel eut lieu dans la gare de Carry-le-Rouet. Il doit passer ensuite à Port-de-Bouc et rejoindre la grande ligne à Miramas, pour arriver à Paris ce matin, à 10 heures 15.

L'ASSASSIN BARATAUD SERAIT MORT AU BAGNE

On mande de La Rochelle : **Un surveillant de l'administration pénitentiere de la Guyane, en congé dans l'île de Ré, a déclaré que Barataud était décédé au bagne. Aucun communiqué officiel n'est venu confirmer ou infirmer cette nouvelle, que le surveillant a apprise avant son départ, au mois d'avril.**

On ajoute qu'au ministère des Colonies, aucune nouvelle n'est parvenue sur Barataud permettant de confirmer ou d'infirmer cette information.

Le gouvernement anglais mis en minorité à la Chambre des Lords

Le gouvernement a été mis en minorité, hier soir, à la Chambre des Lords, par 96 voix, mais, comme toujours, lorsqu'il s'agit de la Chambre Haute, cette défaite n'a aucune signification politique. Les pairs réunis en comité discutaient la clause du projet de loi sur les charbonnages, qui prévoit la réglementation de la production. Lord Dudley, conservateur, a déposé un amendement demandant que le pourcentage attribué à chaque région ne soit pas inférieur à sa propre consommation.

Lord Thomson, parlant au nom du gouvernement, a déclaré qu'il ne pouvait accepter l'amendement sous sa forme actuelle, mais que, présenté en d'autres termes, il serait pris en considération lors de la prochaine phase de la discussion du projet.

Lord Dudley a maintenu son amendement qui a été alors mis aux voix et adopté par 134 voix contre 38.

Mort de l'explorateur Nansen

On mande d'Oslo que l'explorateur Nansen a succombé à une crise cardiaque. Il relevait d'une grave maladie, mais il semblait depuis quelque temps en bonne voie de guérison.

Lundi, il s'était levé et hier matin il s'était entretenu avec son frère, qui n'avait rien remarqué d'anormal dans son état.

Tous les journaux norvégiens publient des articles nécrologiques, encadrés de noir. Ils rappellent que Nansen a accompli une grande tâche comme savant et explorateur polaire, ainsi que dans les œuvres internationales, notamment à la Société des Nations.

L'émission des 16.000 actions de la tranche française de la Banque des Règlements Internationaux

On communique l'information suivante :

« La Banque de France offrira par la voie d'une émission publique, le 20 mai, les 16,000 actions constituant la tranche française de la portion du capital immédiatement exigible de la Banque des règlements internationaux. Ces actions, essentiellement nominatives, au capital de 2 500 suisses, seront émises au pair et seront libérées au moment de la souscription de vingt-cinq pour cent le solde restant dû pourra être appelé ultérieurement en une ou plusieurs fois au choix du Conseil d'administration de la Banque des règlements internationaux. Ces appels de fonds seront faits avec un préavis de trois mois. Le prix à verser le jour de la souscription ressort à 3.078 fr. 10 (francs français), représentant la contre-valeur à la parité de l'or de 625 francs suisses, quart de la valeur nominale des actions. Les actions seront reçues à Paris, par la Banque de France, à son siège central, 39, rue Croix des Petits Champs et à l'annexe de la place Ventadour, dans la matinée du 20 mai, de 9 heures à midi

Les ordres par correspondance ne seront pas admis.

Toutes les demandes de souscription devront être remises aux guichets de la Banque de France et accompagnées du versement immédiat en espèces ou en chèques et virements sur la Banque de France (siège central et annexe Ventadour) de l'intégralité de la provision calculée à raison de 3.078 fr. 10 par action demandée.

Les banquiers et agents de change remettront à la même date et dans les mêmes conditions à la Banque de France le total des souscriptions présentées, tant pour leur propre compte que pour l'ensemble de leur clientèle.

Les souscripteurs habitant la province devront s'adresser dès maintenant pour remettre leurs ordres aux établissements de banque et aux succursales de la Banque de France, d'leur résidence, de telle manière que leurs souscriptions parviennent à la Banque de France à Paris, avant le 20 mai.

Si le nombre d'actions souscrites dépasse le nombre de 16.000, la Banque de France réduira les demandes autant que possible proportionnellement au nombre d'actions demandées.

Les souscriptions qui, à la répartition donneraient droit à moins d'une action, ne seront pas servies. En cas de réduction, l'excédent des provisions versées par les souscripteurs leur sera restitué aussitôt que possible.

Un exemplaire des statuts de la Banque des règlements internationaux est tenu à la disposition des souscripteurs qui désirent en prendre connaissance au siège central (Secrétariat général) à Paris et dans tous les comptoirs de province de la Banque de France ».

Les cartes des Retraites Ouvrières et Paysannes sont valables jusqu'au 1er juillet prochain

Le ministre du Travail communique la note suivante : « Les assurés de la loi des retraites ouvrières et paysannes doivent conserver leur carte en cours. Elle demeurera valable jusqu'au 1er juillet prochain ; ceux dont la carte ne contient pas assez de cases libres pour l'apposition des timbres jusqu'au 1er juillet, recevront, sur leur demande adressée à la préfecture, un feuillet intercalaire. Le renvoi à la préfecture des cartes et des feuillets se fera pour tous les intéressés après le 1er juillet et donnera lieu avant cette date à un nouveau communiqué. »

LES DERNIERS COURS

COTONS

Liverpool. — Ventes 9.000 ; importations 1.577 ; Américain hausse 5 ; Brésilien hausse 9 ; Egyptien Sakellaridis inchangés ; Upper et Pillon néant.

Chicago. — Clôture : juillet 1614 ; oct. 1565.

New-Orleans. — Middling Upland, disp. 1568 ; janv. 1535-10 ; mars 1524 ; mai 1520 ; juillet 1507-05 ; oct. 1495-95 ; déc. 1507-08.

New-York. — Middling Upland : disp. 1635 ; ancien contrat : janv. 1530 ; mai 1636 ; juin 1663 ; juillet 1645 ; août 1600 ; sept. 1520 ; oct. 1524 ; nov. 1517 ; déc. 1520-31 ; nouveau contrat : janv. 1502 ; fev. 1511 ; mars 1520 ; oct. 1495 ; nov. 1458 ; déc. 1504.

Recettes aux ports de l'Atlantique 12.000 ; du Golfe 7.000 ; du Pacifique nulles ; dans villes de l'intérieur 5.000.

Exportations pour la Grande-Bretagne, nulles ; France et Continent 2.000 ; Pour le Japon nulles.

Les prix ont subi largement l'influence des réactions des changements pratiqués hier sur une grande échelle. Les maisons locales et les vendeurs à découvert ont acheté de l'ancienne récolte et les ventes locales en nouvelle récolte ont été partiellement entravées par des avis de fortes pluies dans le Sud-Ouest. Dans la suite, le marché se montre nerveux et irrégulier. Clôture irrégulière.

SUCRES

Londres. — Java blanc mai-juin inc. nominal ; Cristallisés 20/0 à 92/9.

Cuba à terme janv. 159 ; mars 165 ; mai (1931) 172 ; mai (1930) 130 ; juillet 140 ; sept. 147 ; oct. 152 ; déc. 157. Ventes 55.000.

CAFÉS

New-York. — Clôture : Santos No 4, disp. 14 ; mai 1337 ; juillet 1285 ; sept. 1244 ; déc. 1219 ; janv. 1210 ; mars 12. Ventes approx. 96.000 sacs.

Rio No 7, disp 9 5/16 ; terme janv. 608 ; mars 801 ; mai (1931) 791 ; mai (1930) 875 ; juillet 823 ; sept. 836 ; déc. 815. Ventes approx. 7.000.

FEUILLETON DU 14 MAI 1930. — N° 11

la petite châtelaine

PAR ETIENNE MICHEL

Résumé des chapitres précédents

Gina de Charentenay et Pierre Barjac, un riche banquier, viennent de célébrer leur mariage. A la sortie de l'Eglise, la jeune mariée a remarqué un inconnu la fixant avec insistance et dans les yeux duquel elle lit de la haine.

Rentrée dans sa nouvelle demeure, elle retrouve sa fidèle servante, Julie, à qui elle relate l'incident, disant qu'elle a reconnu son cousin Robert. Pierre fait à un de ses invités, Jérémie Fleury, qu'il appelle Jim, le récit de sa première rencontre avec Gina et lui conte le passé de la jeune fille et comment son fidèle chien l'avait la sauva dans des circonstances dramatiques.

Pierre Barjac, son voyage de noces étant terminé, prend la direction de sa banque.

On rappelle ensuite que du temps de M. Barjac père, un coup terrible fut porté à sa banque par une émission d'action des Mines d'Or au Tonkin. Le banquier fut victime d'une machination montée par son chef de service des titres, Martineau, qui n'était autre qu'un sieur Joseph Mitron déjà condamné à 10 ans de prison pour faux et trois autres louches personnages. Pierre, revenu du régiment, surveilla les gestes de Martineau mais ne put éviter la panique.

Les bru